



Centre
de réadaptation
Lucie-Bruneau

Service de l'accueil-admission

2275, avenue Laurier Est, Montréal (Qc) H2H 2N8
T 514.527.4527, poste 2240

www.luciebruneau.qc.ca
info@luciebruneau.qc.ca

Établissement agréé par le Conseil
québécois d'agrément



AFFILIÉ À
Université
de Montréal



Membre du
consortium
opérant le

Centre de recherche
interdisciplinaire
en réadaptation
du Montréal métropolitain



Centre
de réadaptation
en déficience
physique

Critères d'admission

- › Demande ou référence faite par un professionnel de la santé et touchant une problématique de mobilité ou de posture assise.
- › Présence d'un diagnostic et condition associée en lien avec la problématique de posture ou de mobilité.
- › Répondre aux critères d'admission des organismes payeurs ou être en mesure de défrayer l'aide technique recommandée.

Partenaires

- › Centres hospitaliers et centres d'hébergement et de soins de longue durée
- › CSSS-mission CLSC
- › RAMQ, CSST, SAAQ
- › Centres de réadaptation

Mission

Le Centre de réadaptation Lucie-Bruneau offre aux personnes ayant une déficience motrice ou neurologique des services personnalisés, spécialisés et surspécialisés en adaptation-réadaptation, en intégration sociale, résidentielle et professionnelle; des services de soutien à l'intégration, d'aide et d'accompagnement aux familles et aux proches; ainsi que des ressources résidentielles alternatives le tout, dans le but de permettre leur participation sociale et maximiser leur qualité de vie.

De plus, le Centre s'engage à assurer le développement de la qualité des services et le soutien à l'innovation continue par l'enseignement, la recherche en adaptation-réadaptation et par l'évaluation des technologies et des modes d'intervention.

Centre
de réadaptation
Lucie-Bruneau



PROGRAMME DES AIDES TECHNIQUES

Programme des aides techniques

Le Programme des aides techniques (PAT) répond à des demandes touchant les problématiques de mobilité et de posture chez les personnes présentant une déficience motrice ou neurologique. L'équipe d'experts clinico-techniques du programme évalue les besoins de l'utilisateur en fonction de ses habitudes de vie, de son environnement, de ses aptitudes et de ses facteurs personnels. Le but de cette évaluation est d'attribuer une aide technique à la mobilité ou à la posture contribuant à optimiser l'autonomie fonctionnelle de la personne, à diminuer les situations de handicap, à améliorer sa qualité de vie et à favoriser une pleine participation sociale.

Services à l'utilisateur

- ↳ Évaluation personnalisée des besoins et recommandations
- ↳ Attribution d'aides techniques à la mobilité et à la posture (ATMP)
- ↳ Conception, fabrication, ajustement et suivi d'ATMP
- ↳ Entretien, réparation et valorisation d'ATMP

Services aux établissements

- ↳ Consultation
- ↳ Cliniques en visioconférence, d'orthèses, de fauteuils roulants, de positionnement, d'entretien préventif, de réparation, de suivi d'ATMP

Types d'appareils distribués

- ↳ Orthèses des membres supérieurs et inférieurs
- ↳ Béquilles, marchettes, cannes, quadripodes
- ↳ Fauteuils roulants manuels et motorisés
- ↳ Coussins spécialisés pour fauteuils roulants
- ↳ Sièges de bain, barres d'appui
- ↳ Contrôles spéciaux pour fauteuils roulants motorisés
- ↳ Aides techniques à la posture adaptées aux besoins de l'utilisateur

Clientèle

Toute personne adulte ayant une déficience motrice ou neurologique et nécessitant une aide technique à la mobilité et à la posture.

Équipe

Le programme est dirigé par un chef de programme et un adjoint à la production. La démarche d'attribution se fait à l'aide des équipes clinique, de production et administrative qui sont composées de :

- ↳ ergothérapeute
- ↳ médecin
- ↳ mécanicien
- ↳ technicien en orthèse/prothèse
- ↳ technicien en électronique
- ↳ commis
- ↳ magasinier